

« VAUX INFOS »

Lettre d'information
du Conseil municipal de Vaux-sur-Somme

N° 11
Juin 2019



Lors du vote du budget 2019, le conseil municipal a décidé de mettre une priorité sur les problèmes de sécurité.

Le premier chantier sera celui de la réfection du clocher de notre église ainsi que le remplacement de ses gouttières. L'entreprise Chive Panet de Cappy, retenue pour ces travaux, devrait intervenir fin septembre - début octobre. Toutefois, si ce délai n'était pas respecté le chantier serait reporté au printemps 2020, le zinc ne pouvant être travaillé par temps froid.

Le coût de l'opération est de 44 717€. Une demande de subvention, à hauteur de 30 %, a été adressée auprès de la Préfecture.

Ensuite, c'est l'éclairage public qui a retenu l'attention de la municipalité :

Vétusté de l'ensemble du réseau, impossibilité de remplacer les ampoules interdites à la vente et problèmes de sécurité au niveau des armoires de commandes.

Le réseau sera remis aux normes avec le remplacement des points lumineux ainsi que des armoires. Ces travaux d'un montant de 97 858 € seront pris en charge par la Fédération Départementale d'Énergie, à hauteur de 57 858 €, pour un reste à charge de la Commune de 40 725 €.

Une économie sur la consommation est attendue avec ces nouvelles ampoules.

Voilà enfin la réalisation de deux dossiers, qui depuis le début du mandat, ne pouvaient être envisageables, suite aux baisses de dotations de l'État et du remboursement des emprunts en cours.

En attendant les mises en chantier, je vous souhaite un bon été ensoleillé dans notre village

Philippe GOSSELIN
Maire de Vaux-sur-Somme

Les derniers travaux d'entretien réalisés par la commune



Le défrichage de la peupleraie



Le nouveau portail du cimetière,
réalisé par Christophe, notre agent communal



Chasse aux œufs de Pâques

Cette année, le conseil municipal a décidé d'innover en confiant à Mme Malpart, l'organisation de la désormais traditionnelle chasse aux œufs. Ce sont donc une quinzaine d'enfants accompagnés de leurs parents, qui se sont retrouvés pour profiter des attractions prévues pour cette rencontre, par ce samedi de Pâque très ensoleillé.

Au programme, on retrouve bien sûr la récolte des œufs en chocolat disséminés sur la place, permettant à chacun de remplir son panier, mais aussi, différents jeux d'adresse pour tous les âges, ainsi que des courses en sac. Les participants étaient ravis des récompenses en confiseries et chocolats qui leur étaient remises, pour les efforts fournis. Un atelier de coloriage et de décoration a ensuite été monté pour que chacun laisse place à sa créativité. Cette après-midi festive a été conclue par un goûter, autour duquel chacun s'est promis de se revoir l'année prochaine.



Commémoration de la victoire du 8 mai 1945.

Mercredi 08 mai 2019, le cortège est parti à pied de la mairie, drapeau en première ligne, jusqu'au cimetière.

Une gerbe fut déposée au monument aux morts, afin d'honorer le sacrifice des enfants de Vaux-sur-Somme morts pour la patrie.



Philippe Gosselin, notre maire, a lu le message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées, qui a rappelé la victoire sur une idéologie totalitaire et a exprimé la reconnaissance aux nations venues nous libérer et rendre notre dignité humaine. Le discours a rappeler les déchirures et l'ampleur du désastre humain et moral de ce conflit mondial.

Un verre de l'amitié, servi en mairie, est venu clôturer cette cérémonie commémorative.

Des nouvelles du PLUI :

Comme bon nombre de communes, dont le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) est en cours d'élaboration, nous nous retrouvons victimes d'une réglementation stricte concernant l'emprise de terres agricoles. Ainsi, c'est la réalisation de notre lotissement dit du marronnier qui est remis en cause, ce qui, à plus ou moins long terme, entraînera une baisse de notre population.

Ce dernier point sera mis en évidence lors de la rencontre entre les représentants de la communauté de communes du Val de Somme, accompagnés du cabinet Audice, et les services de l'Etat (DDTM) à qui reviendra la décision finale.

Les constructions à usage d'habitation se limiteront que sur les terrains appelés "dents creuses", les extensions en extrémité de village étant interdites.

Affaire à suivre...

Quelques rappels utiles

La propreté du village est l'affaire de tous et, en cette période estivale, il est bon de faire quelques rappels...

Entretien des trottoirs et abords : depuis l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires par les communes, c'est à chacun de désherber devant son habitation.

Il est bon aussi de rappeler la réglementation...

Tondeuses et autres outillages à moteurs : leur utilisation est autorisée, par arrêté préfectoral, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ; le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Attention: les feux dans les jardins sont interdits, les déchets verts et branchages doivent être déposés à la déchetterie.

FRELON ASIATIQUE = DANGER

COMMENT L'IDENTIFIER

| Frelon asiatique | Frelon européen |
|---|-----------------------------------|
| Antennes jaunes | Plus longues |
| Abdomen noir et la partie inférieure de l'abdomen | Pattes brunes |
| Quatrième segment de l'abdomen blanc orangé | Abdomen caractéristiquement jaune |

COMMENT RECONNAITRE SON NID

| Nid Frelon asiatique | Nid Frelon européen |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| Trous d'entrée de nid sur le côté | Trous d'entrée de nid au-dessus |

En cas de nid, n'y touchez pas, appeler la mairie : 03 22 96 04 45





L'association Digger-cote 160
vous propose:

3^{ème} édition
Renseignements
07 60 00 69 43

Rallye équestre conté

Cavaliers et attelages

Hommage aux chevaux victimes de la guerre
www.digger-pozieres.org



8 septembre 2019



Circuit mémoire de 30 km: Bataille de Le Hamel- Villers-Bretonneux

Le dernier vol du Baron Rouge

Manifestation inscrite au calendrier Fédéral sur le site www.FFE.com DUM N°142

Inscriptions : Somme Randonnées à Cheval Michel FROMOND 06 27 07 44 23

Tarif: 23 euros restauration comprise



Départ et arrivée à Vaux-sur-Somme

Un itinéraire équestre a été mis en œuvre par l'association Digger-cote 160 de Pozières avec le soutien du Comité Départemental de Tourisme Equestre et l'association australienne AWAMO, pour rendre hommage aux chevaux animaux tombés sur les champs de bataille.

Les participants sont invités à vivre une expérience exceptionnelle sur des lieux emblématiques de la Bataille de la Somme. De Vaux-sur-Somme à proximité du lieu où le Baron Rouge a été abattu au Mémorial de Le Hamel et de celui de Villers-Bretonneux où sont gravés les noms de 11 000 soldats australiens qui n'ont pas de sépulture, ils découvriront sur leur parcours, quelques uns des sites où se sont déroulés des faits qui ont marqué notre histoire. Ils rencontreront des conteurs en uniforme militaire et écouteront leur récit avant de reprendre la route.

Ce rallye est ouvert aux cavaliers et attelages

Circuit mémoire de 30 km départ de Vaux-sur-Somme

Manifestation inscrite au calendrier Fédéral sur le site

www.FFE.com DUM N°142

Renseignements

07 60 00 69 43

Inscriptions : Somme Randonnées à Cheval Michel

FROMOND 06 27 07 44 23

Tarif: 23 euros restauration comprise



MANIFESTATIONS du 3ème semestre 2019

Samedi 14 juillet à midi : Fête nationale

11h : défilé et dépôt de gerbes au monument aux morts

Vin d'honneur à la salle polyvalente

12h30 : cochon grillé (inscription obligatoire en mairie avant le 6 juillet)

Adulte : 10 €/ enfant moins de 10 ans : 5 €

Dimanche 25 août : Barbecue par la société de chasse

Dimanche 22 septembre : Réderie par l'association des pêcheurs

Samedi 26 octobre : Festivals

Dimanche 11 novembre : Commémoration centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Samedi 23 novembre : vide-tiroir des loisirs créatifs par l'ALVS

Dimanche 24 novembre : Bourse aux Livres et disque vinyles par l'ALVS

Décembre : repas des aînés (date pas encore déterminée)



A.L.V.S.

L'ALVS (Association Loisirs de Vaux sur Somme) propose diverses activités, dont la couture, le tennis de table, des marches et des voyages. Elle organise également tous les ans une bourse de collections et une bourse aux livres.

Président : Mr Guy GODBERT

PROGRAMME DES ACTIVITES 2019/2020

| | | |
|-----------------|----------------------|---|
| LUNDI | 13h45 à 17h | Marche avec Marcel ou Guy |
| MARDI | 14h30 à 17h | Broderie, tricot, patchwork avec Véronique |
| MARDI | 20h | Pétanque de mai à août |
| MERCREDI | 14h30 à 18h | Club des aînés avec Claude |
| JEUDI | 18h à 20h30 | Tennis de table avec Léon Noel |
| JEUDI | 18h30 à 20h30 | Encadrement, cartonnage, broderie avec Véronique |

BULLETIN D'ADHESION ANNEE 2019 / 2020

Mme, M. Né(e) le
 Né(e) le
 Né(e) le

Adresse :

Téléphone :

Email :

Adhère à l'ALVS pour la saison 2019 / 2020 et acquitte le montant de :

- 16 € par adulte
- 26 € par couple
- 10 € par enfant

Ci-joint un montant de€ en espèces ou par chèque bancaire à l'ordre de l'ALVS
 Avant le 31 octobre 2019 à transmettre à Mme Véronique Gosselin, 13 rue de Sailly
 80800 Vaux-sur-Somme

A....., le Signature :

A remplir pour les adhérents mineurs

Mme, M..... Autorise(ent) leur (s) enfant (s) à participer aux sorties
 organisées par l'ALVS Signature des parents



DATES A RETENIR SAISON 2019 / 2020

| | |
|---|--|
| Samedi 23 novembre 2019 et dimanche 24 novembre 2019 | Vide-tiroir des loisirs créatifs Bourse aux livres et aux disques vinyles |
| Samedi 18 janvier 2020 et dimanche 19 janvier 2020 | Assemblée générale et rencontre adhérents Bourse toutes collections |
| Les 18 et 19 avril 2020 | Salon des loisirs créatifs |
| 20 août 2020 | Voyage |
| 21 novembre 2020 22 novembre 2020 | Vide-tiroir des loisirs créatifs Bourse aux livres et aux disques vinyles |
| 16 janvier 2021 17 janvier 2021 | Assemblée générale et rencontre adhérents Bourse toutes collections |